



Réunion du Comité Directeur CDTAE Jeudi 21 novembre 2013

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes

Présents : le Président Philippe LETARTRE, Raphael HODOROABA (RaH), Jean ALLERMOZ (JAl), Marie-Françoise ALLERMOZ (MFA), Rose-Marie DESCOURVIERES (RMD), Vincent HODOROABA (ViH), Maurice LANGRY (MLa), Serge LEBAS (SeL), Françoise LE DOZE (FLD), Sylvie LEMER (SyL),

Excusés : Florent BAUDÈRE (FBa), Didier SABAT (DiS).

Ordre du jour : questions diverses

Début de séance : 20 h 35

I – Président :

Finalisation du dossier de demande de subvention du Conseil Général 2014 sur : missions fédérales (plus de 2000 licenciés), sport pour tous, professionnalisation, et manifestations sportives.

Remarques : les demandes étaient au début en septembre puis en janvier. Cette année ils le demandent fin novembre. On remarque une incohérence du calendrier, n'ayant pas fini l'année 2013, n'ayant pas les justificatifs ni l'expertise comptable donc une extrapolation a du être faite. A une prochaine entrevue avec le Conseil Général, nous ferons remonter l'information.

Réponse favorable du Conseil Général sur l'achat de matériel pédagogique et sportif pour l'année 2013 (aide de 2529 euros).

Colloque fédéral à Nîmes : lecture du compte rendu de Marie-Odile, missionnée sur le développement du tir à l'arc en milieu scolaire (annexe 1). Débat sur les objectifs en Accompagnement Educatif ou en temps périscolaire. Nous notons que les cadres fédéraux semblent réticents à ce développement

Découverte et Animation : contact favorable avec la base de loisirs Port aux cerises à Draveil, c'est un objectif soutenu par le Conseil Général. C'est envisagé pour les vacances de Pâques avec une découverte avec stand mobile, puis pour les vacances d'été sur une structure fixe en partenariat avec l'UCPA (annexe 2).

II – Commission d'Arbitrage (SeL) :

Une candidate est entrée en formation.

Une candidate a passé l'examen le 16 novembre, avec résultat fin décembre.

III – Commission Jeunes (JAl, RMD, MFA):

Rappel des dates :

14 décembre 2013 : première manche des Rencontres Jeunes à Grigny (peu d'inscrit à l'heure actuelle, sûrement un problème de diffusion de mandat. Le Comité va le renvoyer aux présidents de clubs et aux jeunes archers.

8 février 2014 : deuxième manche à Forges-les-Bains

30 mars 2014 : concours Spécial Jeunes à Athis-Mons

12 avril 2014: finale des Rencontres Jeunes à Mennecy

29 mai 2014 : mini-fédéral à Mennecy (Fédéral Jeunes)

22 juin 2014 : Découverte Parcours à Marcoussis, organisé par Grigny.

Proposition d'un club de faire un second concours Jeunes extérieur (en cours pour définir une date).

IV – Commission Parcours (FLD)

Pas d'organisation DraBouGri prévu cette saison pour cause de manque de terrain à Grigny et d'amélioration de terrain de Draveil.

Réflexion sur la création d'un challenge d'équipes clubs essonnais (à définir prochainement), en

premier lieu pour les disciplines de parcours 3D et campagne (existe déjà un classement fédéral sur lequel se baser).

Les comptes-rendus de la commission Parcours sont sur le site Internet dans la rubrique Comité/comptes-rendus.

V – Commission Sportive (SyL-JAl-MFA) :

Calendrier des CD :

12 et 13 avril pour le Beursault sur les jeux d'Egley, de Mennecy, de Morsang sur orge, de Villebon et de Ste Genevieve des bois,

27 avril : Tir Nature à Marcoussis,

11 mai : Campagne à Villebon,

17 et 18 mai : 50 m à Morangis,

25 mai : 3D à Marcoussis,

21 et 22 juin : 70 m à Orsay sans duels.

L'absence de candidature pour l'organisation des championnats départementaux FITA et Fédéral, nous a amenés à choisir des concours supports, déjà inscrits au calendrier, pour ces manifestations (l'indemnité d'organisation étant à revoir avec le département). Une réflexion est menée quant à l'aide à apporter aux futurs clubs organisateurs (rôle formateur du département) ; à ce titre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour étoffer la commission sportive et former un réseau d'archers qui permette aux clubs de s'impliquer dans cette réflexion.

Une note d'information sera mise à disposition des archers lors du prochain championnat départemental salle, afin d'expliquer le changement provisoire de formule.

Relecture du règlement de la Division Départementale, qui sera transmis aux clubs (ainsi qu'aux entraîneurs).

VI – Commission Formation (DiS) :

Les inscriptions pour la prochaine formation Entraîneur 1 sont ouvertes. Une relance sera faite auprès des initiateurs essonniers.

VII – Commission Information et Informatique (RaH et ViH) :

RAS

VIII – Commission Labels (MLa)

Les clubs désirant renouveler leur label ont à leur disposition, sur le site Fédéral, un logiciel gratuit qui leur permettra de faire la procédure. N'hésitez pas.

IX – Trésorerie :

Après une gestion parcimonieuse des deniers des licenciés, nous finissons l'année 2013 à l'équilibre. Présentation du prévisionnel : les objectifs financiers sont tenus.

Prochaine réunion : jeudi 19 décembre 2013.

Clôture de la réunion : 23h

COMPTE RENDU DU COLLOQUE 2013 A NIMES
Par Marie-Odile NICOLAS

3 débats dans ce colloque :

- La labellisation dans les structures extra-fédérales
- Les équipements
- Le tir à l'arc en milieu scolaire : développement jusqu'en 2020

J'ai donc participé à ce dernier débat, animé par Carole FERRIOU.

Objectif du tir à l'arc en milieu scolaire :

- Augmenter le vivier « jeunes » en puisant dans le milieu scolaire
- S'implanter et se développer localement
- Récupérer dans les clubs les jeunes les plus motivés
- Augmenter le nombre d'Associations Sportives scolaires

Quel public ?

- Les écoles élémentaires : 9/ 10 ans : convention USEP
Cela concerne nos poussins. S'ils souhaitent poursuivre en club, il faut donc aussi leur proposer une continuité d'apprentissage dans les clubs
- Les collèges et les lycées : de benjamin à junior
- Les universités : junior/ senior, convention FFSU

Quand ?

- Entre midi et 14h, après les cours et le mercredi après midi (AS)
- Dans le cadre de l'accompagnement éducatif
- Dans un temps périscolaire
- Au sein d'une Association Sportive (collèges et lycées), convention UNSS

Comment ?

- choisir des établissements scolaires avec des structures potentielles pour accueillir le tir à l'arc
- maintenance (matériel, cibles, etc) faite par le Comité Départemental concerné
- lister ces établissements par rapport à une proximité de club/compagnie
- amener les clubs/compagnies à se structurer : développer l'encadrement fédéral et d'état
- réaliser un état des lieux des actions existantes dans les clubs et comités départementaux
- renforcer et pérenniser les AS qui pratiquent déjà le tir à l'arc : faire le lien avec le milieu fédéral
- créer une licence scolaire /FFTA

Qui ? Quels intervenants :

- les professeurs des écoles
- les professeurs d'EPS
- les éducateurs APS
- les entraîneurs fédéraux

Questions diverses :

- former les professeurs EPS : contenu de formation par les cadres techniques nationaux
- autoriser les CQP à initier en milieu scolaire

COMPTE RENDU RENDEZ-VOUS BASE DE LOISIR REGIONAL DU PORT AUX CERISES

Mercredi 20 novembre 2013, 14h

Par Alexandre PICHAT

Interlocuteurs :

-Frédéric SERRANO, directeur de la base de loisirs

-Nelson EMO, responsable des activités multisports

- Pourquoi avoir envie de lancer l'activité sur ce site ?

-L'UCPA le propose déjà dans d'autres de ses bases et voit un réel engouement pour l'activité (ex : station de ski des Contamines)

-L'activité est originale et pourrait à terme parfaitement s'intégrer aux autres activités de plein air proposées par la base et qui sont dispensées régulièrement.

-Cette activité s'intègre parfaitement aux objectifs de sport pour tous recherché par le directeur et ses partenaires. (ex : pratique accessible à tous, petits ou grands, valides ou non)

- Comment mettre en place l'activité ?

1-Dans un premier temps sous forme de découverte

Forme, public et périodes

=> Vacances de Pâques et vacances d'été

=> Sur une durée et à des moments stratégiques (Le directeur aimerait un: stand de 3 jours pour que les gens puissent accrocher à l'activité et s'en souvenir, avec notamment une ou deux journées de week-end car c'est sur ces périodes qu'il y a le plus d'affluence).

Affluence maximum : jusqu'à 6000 personnes en baignade et jusqu'à 30 000 personnes sur le site.

=> Public de visiteurs, parfois nombreux, qui souhaite découvrir plusieurs activités proposées sur la base (public valide, public sport adapté, à partir de 6ans)

Lieu, matériel et encadrement

=> Stand de découverte aux abords de l'espace baignade (voir les deux zone N°1 sur le plan)

Sécurité ok pour la zone 1 située au dessus de l'espace baignade si balisage et bonne matérialisation. Important d'être visible de loin grâce à différents supports (banderole, flammes etc.)

Pas encore de visite de la deuxième zone 1 plus proche de l'espace baignade.

=> Matériel à mettre à disposition entièrement (sauf si avant ces actions la base a pu investir partiellement ou totalement dans du matériel)

=> Encadrement assuré par des cadres du Comité (reste à préciser que 2 à 3 cadres, en rotation, seraient nécessaires pour garantir une qualité et une sécurité optimum)

Tarif indicatif précisé : base de 85€/h pour un cadre, hors frais annexes.

2-Dans un second temps dans le cadre d'actions régulières (année 2014)

Forme, public et périodes

=> Sous forme de séances de découverte puis apprentissage pour de l'animation (thèmes variés et à adapter à ceux des différentes formules multisports)

=> Public de 7ans et +, par groupes de 30 (donc 2x15 ou 3x10 par vague) hors vacances scolaires, et par groupes de 12 lors de stages en période de vacances scolaires.

Lieu, matériel et encadrement

=> Sur un ancien terrain de foot en terre battue aux abords de l'entrée de la base (zone °2 sur le plan)

Sécurité ok, très bonne visibilité, 95m x 35m, accès à toutes commodités, proche entrée de la base, proche gare du train de la base, lieu de stockage fermé avec haut-vent et protection en cas d'intempéries.

=> Matériel: la base souhaite investir dans ciblerie, supports, protections, arcs, flèches, blasons, matériel d'entretien.

Il m'a été demandé d'envoyer des informations sur le type de matériel dans lequel nous conseillerions d'investir, et d'en faire un devis avec coordonnées du/des archerie(s).

=>Encadrement : assuré par 1, voire 2 cadres. Le directeur souhaiterait également être informé des formations CQP pour apporter un complément à certains de ses employés, diplômés BPAPT, pour pallier à d'éventuelles indisponibilités de nos cadres.

Pour que ce projet puisse voir le jour et être appuyé par les élus, le directeur souhaite que nous lui fassions un dossier de présentation résumant le projet de découverte et d'implantation de l'activité.